



# **PROCÈS-VERBAL**

## **DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

### **DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO**

No de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 9 décembre 2025 à 18h, classe de Jean-Samuel.

#### **PRÉSENCE :**

Monsieur Simon Dumouchel	Parent
Madame Jessika Audet-Vaillancourt	Parent
Madame Joanie Maurice	Parent
Madame Heïdi Deschênes	Parent
Madame Marie-Claude Houle	Parent
Madame Jacinthe Morel	Enseignante
Monsieur Jean-Samuel Demers	Enseignant
Madame Christine Martel	Enseignante
Madame Julie Paquette	Représentante service de garde
Madame Joanie Brière	Remplaçante parent
Madame Odyle Carrier	Membre de la communauté
Madame Angela Elias	Direction en remplacement

**ABSENCE :** Annie Orichefsky

#### **PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La directrice en support, Angela Elias, accueille les membres, se présente aux parents, constate le quorum et ouvre la séance à 18h.

#### **2. NOMINATION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Marie-Claude Houle, et résolu,

CÉ-25-26-09

QUE Jessika Audet-Vaillancourt agisse à titre de secrétaire pour ce soir.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Christine Martel, et résolu,

CÉ-25-26-10

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Ajout : 12. b) Communication école/parent  
c) Code de vie école  
d) Participation au Relais Christian Vachon

Ajout : 8.1 : Rapport de la représentante de la communauté

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.**

### **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025**

Il est proposé par Joanie Maurice, et résolu,

CÉ-25-26-11

QUE le procès-verbal du 14 octobre 2025 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.**

### **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Arbre : Offre comité parents + CSS 3 arbres et autres.

Bénévole pour le Club déjeuner.

Projet vélo : subvention obtenue.

Présentation : Odyle de la maison de la famille.

Projet de Catherine : non-retenu.

### **6. QUESTIONS DU PUBLIC**

À travailler : communication école-parent avant d'en arriver à faire une suspension. Ça prend une gradation dans la communication face aux gestes violents.

Voici certains éléments apportés :

- Protocole intervention pour les situations de violence envoyé avant les fêtes, les parents se questionnent si le CÉ a approuvé le tout. Il y a aussi des questionnements sur des sanctions surtout pour les élèves plus jeunes ; ex : 1<sup>re</sup> sanction enfant 4 à 7 ans.
- Point de Julie Paquette : gestes répétitifs/mineurs non colligés dans le baromètre, car il manque de temps pour le faire. Les gestes majeurs sont consignés seulement.
- Il y a eu une réflexion derrière le protocole et le tout a été discuté avec l'équipe école

- Peut-on offrir des ateliers, un accompagnement TES et un support en psychoéducation pour nos élèves à risque.

Finalement, l'école s'engage à revoir en équipe la démarche suggérée et de l'optimiser pour tenir compte de certaines propositions dont :

- D'augmenter la fréquence de la communication entre l'école et la famille pour permettre une meilleure compréhension des gestes posés.
- Revoir la démarche en tenant compte de l'âge des élèves.

## 7. RAPPORT DU CÉ/DIRECTION

CÉ-25-26-12

### a. Budget

- Portion fond 2 : budget augmenté pour embellissement de la cour d'école.
- Manuel CCQ : en attente de savoir comment utiliser ce budget.
- Revoir la mécanique du budget surveillance midi (23230).
- Julie P. : nous revenir avec l'analyse de la CS sur le budget du service de garde qui a toujours beaucoup de surplus.

Il est proposé par Jean-Samuel Demers, et résolu,

QUE le budget soit adopté mais nous soumettrons une proposition de non-satisfaction des budgets disponibles.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Considérant le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- Considérant le travail et la capacité exceptionnel de notre CSS pour amoindrir l'impact des récentes décisions gouvernementales sur le contexte budgétaire en éducation publique pour l'année scolaire 2025-2026 ;
- Considérant notre solidarité et notre inquiétude pour l'état de l'éducation publique au Québec pour l'année scolaire 2025-2026 à cause de ces récentes décisions gouvernementales ;
- Considérant que la proposition de budget d'école impacte significativement les services aux élèves ;
- Considérant qu'en vertu de l'article 64 de la LIP, toute décision du conseil doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ;
- Considérant que de travailler en silo nuirait à la majorité des élèves du Québec et contribuerait aux inégalités sociales ;

Le conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco adopte le budget tel que présenté, mais souhaite souligner que la proposition ne reflète pas adéquatement les besoins réels de l'établissement ni des élèves, prend plus en compte la capacité de financement du CSS que ceux-ci ET demande au CSS de porter la voix de l'établissement exigeant au gouvernement un réinvestissement massif, durable et immédiat en éducation publique.

La présidente du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco informera les parents de l'école, l'administration du CSS, les députés locaux et le ministre de l'Éducation de cette décision.

CÉ-25-26-13

b. Grille-matières 2026-2027

- Égaliser la marge de manœuvre 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> cycle sans nuire aux objectifs d'apprentissage.
- Préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle inchangé.

Il est proposé par Marie-Claude Houle, et résolu,

QUE la grille-matières soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Location de locaux

Prix de location du gymnase simple monte à 50\$/h pour les nouveaux clients. Il faut ajouter des règles et conditions au contrat et retravailler pour avoir un contrat.

Ajouter une mention que le coût est à l'heure, qu'aucun matériel n'est inclus et les locations se limitent au gymnase et aux toilettes.

On ne permet pas la location de la cafétéria ou local classe.

Voir le concierge pour le ménage et le verrouillage des portes.

On doit revoir le coût de location du gymnase. On rend obligatoire les frais d'entretien.

d. Sortie éducative

CÉ-25-26-14

Il est proposé par Jean-Samuel Demers, et résolu,

QUE les sorties éducatives soient approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 8. RAPPORT DE LA TECHNICIENNE DU SDG

Plan en cas de bris de service : indiquer la mention au sujet des sporadiques, relié au ratio. Julie et Angela doivent revoir le tout ensemble.

En attente du retour de la CS pour analyse du budget du service de garde.

### 8.5 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Il faudrait passer les invités en début de CÉ.

Odyle nous a présenté tous les services offerts.

## **9. RAPPORT DU REPRÉSETANT DU COMITÉ DE PARENTS**

- Maison des jeunes : 1<sup>er</sup> étage : en étude pour locaux SDG, 2<sup>e</sup> étage : psy, etc.
- Questionne la pertinence de faire partie de la fédération Comité de parents. On s'est désaffilié de la Fédération et affilié avec RCPAQ.
- Autant lundi /vendredi pour les pédagogiques, 15 jours max et ensuite avoir congé.
- Pédagogique fin janvier : veut pédagogique fixe et reprise la mettre ailleurs.
- CP dénonce le vouvoiement et devrait être du ressort de l'école.

## **10. OPP**

### **a. Activités à venir**

- Formule chocolat chaud.
- Film avant la relâche.
- Faire coin OPP dans l'entrée (ce qui a été fait et ce qui s'en vient).
- Campagne chocolats en cours.

Avant le prochain cinéma, envoyer les photos (du 19 décembre) aux élèves pour leur dire de se ramasser.

## **11. CORRESPONDANCE**

Aucune

## **12. VARIA**

- a. Implantation de formulaires PDF dynamiques pour les autorisations de sorties : considérer cette possibilité parmi toutes les autres et nous regardons selon la situation école et de la CS.
- b. Communication famille : content d'avoir des communications pour information du personnel absent. Les parents aiment être informés.  
Idée : avoir info-lettre 1x/mois.  
Résolution 2026 : ouvrir la communication.

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CÉ-25-26-15

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Christine Martel, et résolu :

QUE la séance soit levée à 22h22.

**ADOpte A L'UNANIMITÉ.**

---

Heïdi Deschênes, présidente du conseil  
d'établissement 25-26

---

Angela Elias en remplacement d'Annie  
Orichefsky, directrice